Relations avec les organisations internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1982)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Groupe de travail TMS

Deux représentants de l'ACR ont participé, du 21 au 25 juin, à Manille, à la réunion d'un groupe de travail du «Service de recherches et de courrier» («Tracing and Mailing Service» — TMS) organisée par la Croix-Rouge philippine. Rappelons que le TMS avait été créé en 1979 sous l'égide du CICR pour faire face aux besoins spécifiques des réfugiés vietnamiens qui arrivaient par bateau sur les côtes des pays d'Asie du Sud-Est *(voir aussi chapitre « Réfugiés en Asie du Sud-Est »)*.

Développement des activités et dispositif

En 1982, l'ACR s'est employée à renforcer son intégration dans les «Activités opérationnelles» à la suite de la nouvelle structure mise en place au début de l'année. Un effort particulier a été fait en vue de parfaire la formation de ses collaborateurs aux fins de développer leur polyvalence.

L'ACR a, par ailleurs, institué un programme de décentralisation accordant aux Agences de recherches sur le terrain une plus grande autonomie dans le traitement des cas. Elle a entrepris, en outre, une étude approfondie sur l'unification des méthodes de travail, — sujet particulièrement important dans le contexte du séminaire technique organisé en novembre à Genève *(voir ci-haut)*. Sur le plan des moyens techniques de travail, l'utilisation du système informatique à l'ACR tend à se généraliser de plus en plus: pratiquement, toutes les données relatives aux conflits en cours sont aujourd'hui traitées par ordinateur, ce qui a nécessité un renforcement du personnel spécialisé.

Enfin, l'ACR a créé un service chargé de procéder à une étude constante de problèmes tels que ses critères d'intervention, son action en faveur des réfugiés et des disparus (relations avec les Sociétés nationales et les organisations internationales) et ses méthodes de travail.

Au 31 décembre, l'ACR comptait 114 collaborateurs au siège et 32 délégués répartis dans les 20 Agences de recherches sur le terrain; ces derniers étaient assistés dans leurs tâches par 92 employés recrutés localement. *(Pour les activités des Agences de recherches sur le terrain, voir le chapitre « Activités opérationnelles » du présent Rapport)*.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le CICR a continué à maintenir, par le truchement de sa Division des organisations internationales, d'étroits contacts, tant à New York qu'à Genève, avec l'Organisation des Nations Unies et ses agences spécialisées.

C'est ainsi qu'en février et mars, le CICR a suivi à Genève les travaux de la 38e session de la Commission des droits de l'homme. De même, les deux sessions annuelles du Conseil économique et social (ECOSOC), à New York en avril et à Genève en juillet, ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des observateurs du CICR.

A Genève, également, la session annuelle de la Sous-Commission de la lutte contre la discrimination et la protection des minorités, du 16 août au 10 septembre, a été suivie par les représentants du CICR.

La 37e Assemblée générale des Nations Unies, siégeant à New York du 21 septembre au 21 décembre, a été l'occasion de nombreux contacts sur des questions d'intérêt commun, tant dans le domaine des activités opérationnelles que dans celui des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Par ailleurs, le chef de la Division des organisations internationales et le délégué basé à New York ont gardé un contact régulier avec les représentants des gouvernements qui appuient, par leurs contributions, l'action humanitaire conduite par le CICR et d'autres institutions au Kampuchéa et en Thaïlande. Ils ont également participé aux réunions des agences concernées par la situation humanitaire née des événements du Liban à partir de juin.

Les contacts avec les organisations régionales ont été maintenus et développés: c'est ainsi que le CICR s'est fait représenter à la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), à Addis Abeba, en février, et a suivi les travaux de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 2 juillet, à Dublin. Le délégué auprès des organisations internationales à New York s'est, pour sa part, rendu à Washington du 18 au 20 novembre pour y suivre les travaux de la 12e Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains.

De nombreuses autres réunions ont été suivies par les membres de la Division des organisations internationales, souvent assistés par des collaborateurs d'autres services intéressés du CICR. Il convient de mentionner notamment:

— la réunion extraordinaire du Bureau de Coordination des pays non alignés, au Koweit, du 5 au 8 avril;
— la 35e Assemblée mondiale de la Santé en mai, à Genève;
— le Conseil d'Administration du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en mai, à New York;
— différents séminaires à l'Institut international de droit humanitaire à San Remo, à l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg, à l'Université de Yale, à Nova University (Fort Lauderdale, Floride), à Stockholm et au Caire sur des problèmes de droit international humanitaire, de réfugiés et de droits de l'homme;
— l'Académie internationale de la Paix (International Peace Academy), sur les procédures de négociation et bons offices;
— la 33e session du Comité exécutif du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à Genève, du 11 au 20 octobre;
— la 48e session du Comité intergouvernemental pour les migrations, à Genève, les 16 et 17 novembre;
— la Conférence des Nations Unies pour l'assistance au Tchad, à Genève, les 29 et 30 novembre.